



NUCLÉAIRE
FIN
D'A
IRE

De quoi le nouvel incident du réacteur Doel 1 est-il l'indice ?

Communiqué de presse de
Fin du nucléaire asbl et du RAN
du 29 avril 2018

Ce 23 avril, le réacteur D1 (Doel 1) a été mis a été mis en situation d'arrêt prolongé en raison d'une fuite dans le circuit d'eau de refroidissement primaire, au moins jusqu'au premier octobre selon Electrabel. Ce réacteur de 433 MW de puissance électrique a été mis en service en février 1975 et est donc particulièrement vétuste, une explication des plus évidentes aux incidents répétés dont il est l'objet et qui doivent être interprétés comme autant de prémisses annonciatrices d'un accident majeur type Tchernobyl ou Fukushima.

Ce réacteur belge, de même que les deux autres du même âge (D2 et T1) font de fait partie du groupe des meilleurs candidats au monde pour un accident au plus haut niveau de l'échelle INES, le niveau 7, soit un accident majeur. Bien entendu, ce groupe comprend aussi les 2 réacteurs T2 et D3 un peu moins vétustes mais qui ont « l'avantage » de présenter des milliers de fissures dans leurs cuves, ce qui, au final, fait de la Belgique un pays à la pointe du classement des régions du monde les plus menacées de disparition par le feu nucléaire.

« C'est la première fois que cela se produit avec ce type de conduite... En soi, il n'y a donc aucun impact sur la sécurité » a déclaré la communicante d'Electrabel-Engie.

Nous voilà rassurés. Mais au fait, les accidents nucléaires de Maïak-Kychtym (1957), Three Mile Island (1979), Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011) n'étaient-ils pas tous une « première fois », chacun dans leur genre particulier ?

Contact Fin du nucléaire asbl et RAN

Bouli Lanners
Francis Leboutte

www.findunucleaire.be

04.277.06.61

info@findunucleaire.be

Pour plus d'info et soutenir en devenant membre: voir au verso et le site web.



NUCLÉAIRE
FIN
D'A
IRE

De quoi le nouvel incident du réacteur Doel 1 est-il l'indice ?

Communiqué de presse de
Fin du nucléaire asbl et du RAN
du 29 avril 2018

Ce 23 avril, le réacteur D1 (Doel 1) a été mis a été mis en situation d'arrêt prolongé en raison d'une fuite dans le circuit d'eau de refroidissement primaire, au moins jusqu'au premier octobre selon Electrabel. Ce réacteur de 433 MW de puissance électrique a été mis en service en février 1975 et est donc particulièrement vétuste, une explication des plus évidentes aux incidents répétés dont il est l'objet et qui doivent être interprétés comme autant de prémisses annonciatrices d'un accident majeur type Tchernobyl ou Fukushima.

Ce réacteur belge, de même que les deux autres du même âge (D2 et T1) font de fait partie du groupe des meilleurs candidats au monde pour un accident au plus haut niveau de l'échelle INES, le niveau 7, soit un accident majeur. Bien entendu, ce groupe comprend aussi les 2 réacteurs T2 et D3 un peu moins vétustes mais qui ont « l'avantage » de présenter des milliers de fissures dans leurs cuves, ce qui, au final, fait de la Belgique un pays à la pointe du classement des régions du monde les plus menacées de disparition par le feu nucléaire.

« C'est la première fois que cela se produit avec ce type de conduite... En soi, il n'y a donc aucun impact sur la sécurité » a déclaré la communicante d'Electrabel-Engie.

Nous voilà rassurés. Mais au fait, les accidents nucléaires de Maïak-Kychtym (1957), Three Mile Island (1979), Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011) n'étaient-ils pas tous une « première fois », chacun dans leur genre particulier ?

Contact Fin du nucléaire asbl et RAN

Bouli Lanners
Francis Leboutte

www.findunucleaire.be

04.277.06.61

info@findunucleaire.be

Pour plus d'info et soutenir en devenant membre: voir au verso et le site web.



Devenir membre de *Fin du nucléaire* ASBL

Via le formulaire ci-dessous ou mieux, via le site web www.findunucleaire.be

Je souhaite adhérer comme membre et m'engage à payer une cotisation annuelle de 5 € au minimum et de 100 € au maximum (montant au choix), à verser sur le compte de l'association : BE55 0689 3115 3244

Si possible, merci de mettre en place un ordre permanent (date anniversaire : entre le 1^{er} janvier et le 31 mars).

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____ Numéro : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Montant (€) : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____

Remarque : _____

Date et signature :

Document à envoyer scanné à adhesion@findunucleaire.be ou par la poste à :

Fin du nucléaire ASBL
Rue de la Charrette 141
4130 Esneux



Devenir membre de *Fin du nucléaire* ASBL

Via le formulaire ci-dessous ou mieux, via le site web www.findunucleaire.be

Je souhaite adhérer comme membre et m'engage à payer une cotisation annuelle de 5 € au minimum et de 100 € au maximum (montant au choix), à verser sur le compte de l'association : BE55 0689 3115 3244

Si possible, merci de mettre en place un ordre permanent (date anniversaire : entre le 1^{er} janvier et le 31 mars).

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____ Numéro : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Montant (€) : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____

Remarque : _____

Date et signature :

Document à envoyer scanné à adhesion@findunucleaire.be ou par la poste à :

Fin du nucléaire ASBL
Rue de la Charrette 141
4130 Esneux

